

# DEVENIR AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE A L'IFAP DE NIORT

## PRE REQUIS

Être âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

Répondre à l'une des conditions suivantes :

- Réussite aux épreuves de sélection conformément à l'arrêté du 7 avril 2020
- En admission directe en apprentissage au titre de l'article 5 de l'arrêté du 7 Avril 2020
- Inscription en formation par la voie de la VAE <https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/>

## MODALITÉS D'ADMISSION

Période annuelle d'inscription à la sélection à partir de Mai sur le site du CH.

## OBJECTIFS DE FORMATION

L'IFAP du CFP de Niort forme des futurs auxiliaires de puériculture responsables et habilités à dispenser des activités d'éveil et d'éducation et réaliser des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier et des actes spécifiques définis prioritairement pour l'infirmière puéricultrice, en collaboration et dans le cadre d'une responsabilité partagée. A l'issue de la formation, le candidat obtient le DEAP (diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture) après avoir validé des blocs de compétences qui associent savoirs théoriques et cliniques qui lui permettent d'exercer son activité dans des établissements hospitaliers publics ou privés, en crèches, en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), en centre de protection maternelle et infantile (PMI), en instituts médico-éducatifs et en pouponnières sanitaires ou sociales.

BLOC 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

BLOC 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

BLOC 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

BLOC 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

BLOC 5 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

## LES CONTENUS ET LES APPROCHES PEDAGOGIQUES

Formation de 1540 heures (44 semaines) pour un cursus complet :

Théorie : 770 heures & Clinique : 770 heures

La formation théorique comprend 10 modules et un dispositif d'accompagnement s'appuyant sur les trois modalités réglementées :

- Un accompagnement pédagogique individualisé : 35 h
- Un suivi pédagogique individualisé des apprenants : 7 h
- Des travaux personnels guidés : 35 h

**L'enseignement théorique** est organisé sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques et de travaux de groupes. L'IFAP a développé des approches et des outils pédagogiques spécifiques : contrat et suivi pédagogique individualisé, simulation en santé, accès aux contenus et aux ressources documentaires dématérialisées, accès gratuit à la wifi et à deux salles informatiques avec imprimantes.

**La formation clinique** comprend 4 périodes de stages effectuées en structures publiques ou privées, du champ sanitaire, social, ou médico-social, en crèche, en PMI. Les formateurs référents de l'IFAP de Niort assurent un suivi de l'évolution des compétences de l'apprenant pour chaque période, en collaboration avec les tuteurs de stage. Chaque apprenant dispose d'un porte-folio recensant l'évolution des compétences acquises.

**CAPACITÉ D'ACCUEIL** : 58 places

**RENTRÉE** : en septembre

**DURÉE DE LA FORMATION** :  
11 mois hors apprentissage  
18 mois en apprentissage

**TARIF** : selon cursus partiel ou complet : à titre indicatif :  
10 015 euros pour cursus intégral (tarif 2024)

**FINANCEMENT** : par la Région Nouvelle Aquitaine ou par un employeur sous conditions d'éligibilité

**CERTIFICATION** :  
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture délivré par le Ministère en charge de la Santé

**CODE RNCP** : 35832

**ACCESSIBILITÉ / HANDICAP** :  
Contacter le référent handicap [erika.brousse@ch-niort.fr](mailto:erika.brousse@ch-niort.fr)

**RÉSULTATS 2024** :  
Taux de diplomation : 71 %  
Taux de satisfaction des apprenants : 82 %  
Taux d'insertion dans l'emploi : 68 %  
Taux d'abandon de formation : 11.1 % (1.4 % d'arrêt définitif)

**DIRECTRICE** :  
Mme DUBRAY Amanda

**CONTACT** :  
IFAP DU CFP DU CENTRE  
HOSPITALIER DE NIORT  
40 AV CHARLES DE GAULLE  
BP 70600  
79021 NIORT CEDEX  
Tel : 05.49.78.25.03  
Mail : [ifap@ch-niort](mailto:ifap@ch-niort)